

2025 DSOL 99 : Subventions (11 000 €) à quatre associations pour leurs actions facilitant l'accès des seniors à la culture et aux loisirs.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Afin de lutter contre l'isolement social, facteur de vulnérabilité et de perte d'autonomie, la collectivité parisienne soutient, en adéquation avec le Schéma Seniors à Paris 2022-2026, les initiatives des associations visant à développer et mieux faire connaître aux seniors l'offre culturelle et de loisirs existant sur le territoire parisien et à leur en faciliter l'accès.

Le présent projet de délibération a pour objet d'accorder une subvention de fonctionnement à quatre associations qui, par la pluralité de leurs activités, proposent une offre culturelle et de loisirs diversifiée et de qualité, à destination des seniors parisiens.

L'association **Culture et bibliothèque pour tous** propose des accompagnements et prêts de livres adaptés aux seniors usagers de la bibliothèque Théophile Gautier (16^{ème} arrondissement) ainsi que des animations autour de la lecture : elle présente les nouveautés littéraires, organise des cafés littéraires ou des venues d'auteurs. Environ 250 personnes seniors retraitées du quartier Auteuil fréquentent la bibliothèque animée par des bénévoles ayant suivi un cursus de formation propre à l'association. Cette association bénéficie par ailleurs d'un second soutien au titre de l'Appel à projets Politique de la Ville, dans le cadre d'une action ciblant spécifiquement un quartier prioritaire du 13^e arrondissement.

L'association **Hanullim**, par ailleurs, organise des cours d'initiation théâtrale à destination des seniors au sein de trois arrondissements différents : les 12^e (partenariat avec la Maison des Séniors et de la Culture Bluma Fiszer), 13^e (partenariat avec l'association ARPE) et 14^e (partenariat avec le Club sénior associatif Maindron). Ces ateliers de théâtre gratuits seront animés par deux professionnels et donneront lieu à la création d'un spectacle.

La compagnie **KeatBeck** animera, quant à elle, des ateliers de danse chorégraphique dans le Bois de Vincennes, dans le cadre d'un projet plus global lié à la place de l'arbre et de la forêt, qui concernera publics en situation de handicap et seniors. Des ateliers de formation à l'utilisation d'outils audiovisuels et au montage, viendront compléter ces sessions.

L'association **Octave et Arpège**, enfin, anime depuis 1999 une troupe de théâtre composée de retraités bénévoles, la « Troupe du 3^{ème} Acte ». Les seniors intégrant

cette troupe s'engageront cette année dans un projet intitulé « en un Click », création théâtrale qui abordera de façon ludique la fracture numérique. Une dizaine de représentations devraient ainsi être organisées tout au long de l'année.

Compte-tenu de ces éléments et de la qualité des projets présentés par les associations citées, je vous propose d'attribuer, au titre de 2025, les subventions suivantes pour un montant total de 11 000 € :

Culture et bibliothèque pour tous	1 500 €
Hanullim	3 000 €
Compagnie KeatBeck	1 500 €
Octave et Arpège	5 000 €

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

Paris

La Maire de